

Fiche de données de sécurité



conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

neosel

Date d'impression : 02.01.2008

Date de révision : 02.01.2008

Page 1 de 4

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

neosel

Utilisation de la substance/préparation

Détergent.

Identification de la société/entreprise

Société : Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG
Rue : Mühlenhagen 85
Lieu : D-20539 Hamburg
Téléphone : +49 40 789 60 0 Télifax : +49 40 789 60 200
Internet : www.drweigert.de
Service responsable : sida@drweigert.de
Numéro de téléphone d'appel France: ORFILA téléphone : 01 45 42 59 59; Suisse: Tox. Informationszentrum
d'urgence : Zürich ,Telefon: +41 44 251 51 51

2. Identification des dangers

Classification

N'est pas soumis à l'étiquetage dans le sens de la directive de préparation 1999/45/CE.

3. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique (préparation)

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
231-598-3	7647-14-5	Chlorure de sodium	> 97 %	

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

4. Premiers secours

Indications générales

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Après inhalation

non applicable

Après contact avec la peau

Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec : Eau.

Après contact avec les yeux

Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec : Eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière. Rincer la bouche abondamment à l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Indications pour le médecin

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Eau. Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone.

Fiche de données de sécurité



conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

neosel

Date d'impression : 02.01.2008

Date de révision : 02.01.2008

Page 2 de 4

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

aucune / aucun

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

aucune / aucun

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les méthodes de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Matière appropriée pour diluer ou neutraliser : Eau.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Indications concernant le stockage en commun

aucune / aucun

Classe de stockage (VCI) :

12

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Contrôles de l'exposition

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

L'état physique : cristallin

Couleur : blanc

Odeur : caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C) : 4,5-7 (10 %)

Modification d'état

Point d'éclair : > 100 °C

Fiche de données de sécurité



conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

neosel

Date d'impression : 02.01.2008

Date de révision : 02.01.2008

Page 3 de 4

Hydrosolubilité :
(à 20 °C)

358 g/L

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Matières à éviter

aucune / aucun

Produits de décomposition dangereux

aucune / aucun

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: calculé. mg/kg bw:3000

Information supplémentaire

Toxicité aiguë, irritation cutanée, irration des muqueuses et potentiel mutagène de la préparation ont été évalués par le fabricant à partir des données disponibles se rapportant aux principaux composants. Quelques données se rapportant à certains composants principaux ne sont pas documentées. Selon les expériences du fabricant, ceux-ci ne présentent cependant aucun risque au-delà de ceux mentionnés sur l'étiquette. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

12. Informations écologiques

Persistante et dégradabilité

Produit inorganique, ne peut être éliminé de l'eau par procédé d'épuration biologique.

Information supplémentaire

L'évaluation a été effectuée en s'inspirant de la méthode de calcul de la directive "Préparations".

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination

L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

14. Informations relatives au transport

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

15. Informations réglementaires

Etiquetage

Conseils supplémentaires

N'est pas soumis à l'étiquetage dans le sens de la directive de préparation 1999/45/CE.

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

Marquage des composants selon le décret CE n° 648/2004, annexe 7: non applicable

Fiche de données de sécurité



conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

neosel

Date d'impression : 02.01.2008

Date de révision : 02.01.2008

Page 4 de 4

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau : 1 - pollue faiblement l'eau

16. Autres données

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Belgique / België	tél 056 260 260	fax 056 260 270	be.fisher@thermofisher.com	www.be.fishersci.com
España	tfno 91 380 67 10	fax 91 380 85 02	es.fisher@thermofisher.com	www.es.fishersci.com
France	tél 03 88 67 53 20	fax 03 88 67 11 68	fr.commande@thermofisher.com	www.fr.fishersci.com
Italia	tel 02 953 28 258	fax 02 953 27 374	it.fisher@thermofisher.com	www.it.fishersci.com
Netherlands	tel 020 487 70 00	fax 020 487 70 70	nl.info@thermofisher.com	www.nl.fishersci.com
Portugal	tel 21 425 33 50	fax 21 425 33 51	pt.fisher@thermofisher.com	www.pt.fishersci.com
Suisse / Switzerland	tél 056 618 41 11	fax 056 618 41 41	info.ch@thermofisher.com	www.ch.fishersci.com